

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du mercredi 12 juillet 2023

Date de convocation : 6 juin 2023	Nombre de membres { présents : 11 absents : 9
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 13 juillet 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 11
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — Décision n° B2023-49

OBJET : Modification du tableau des emplois du SDEER

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le DOUZE du mois de JUILLET, mercredi à 14 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 juin 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU et Jean-Paul GOUSSARD, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, M. Christophe BERTAUD, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Pierre GEOFFROY et Bruno GAILLOT.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Julien DURESSAY et Franck PETITFILS.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président rappelle que, par délibération du 3 avril 2023, le Comité avait adapté le tableau des emplois du SDEER, avec un effectif cible de 40 agents (+1*).

A court terme, le SDEER doit faire face à plusieurs besoins de recrutement (temps complet) :

- deux emplois permanents d'économiste de flux, chargés d'accompagner les communes membres dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics,
- un poste d'administrateur SIG (attaché) pour accompagner une mise en disponibilité,

- un poste de suivi de projets de production d'énergie renouvelable,
- un poste de chef de service électrification (ingénieur) en tuilage de départ en retraite.

M. le Président propose donc au Bureau d'adapter le tableau des emplois, comme suit :

GRADE OU EMPLOI	Cat.	Tableau des effectifs voté (1 ^{er} juin 2023)	Effectif proposé au 1 ^{er} août 2023	Postes pourvus au 12 juil. 2023	Postes Vacants
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	2	2	2	0
Ingénieur	A	2	2	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	3	2	2	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	2	1	1	0
Technicien	B	2	2	2	0
Agent de maîtrise principal	C	2	2	2	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	0	0	0	0
Adjoint technique	C	2	2	2	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché territorial	A	1	2	1	1
Rédacteur territorial	B	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	4+1*	4+1*	4+1*	0
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1	0
Adjoint administratif	C	4	3	3	0

TOTAL

26+1*

24+1*

21+1*

3

EMPLOIS PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Cat.	Tableau des effectifs voté (1 ^{er} juin 2023)	Effectif proposé au 1 ^{er} août 2023	Postes pourvus au 12 juil. 2023	Postes vacants
Directeur	A	1	1	1	0
Directeur Adjoint	A	1	1	1	0
Chargé de mission (contrôle de concession, chef de service énergie) CDI	A	2	2	2	0
Chargé de mission (économe de flux, production ENR) L332-8	A	1	3	0	3
Chargé de mission (Agent IRVE, économe de flux) CDD L332-8	B	2	2	1	1
Chargé d'études / chargé de travaux CDI	B	2	2	2	0
Chargé d'études (éclairage public, électrification, SIG) L332-8	B	3	3	3	0
Chargé de travaux (éclairage public, électrification) L332-8	B	2	2	2	0

TOTAL

14

16

12

4

TOTAL GÉNÉRAL

40+1*

40+1*

33+1*

7

(*) un agent a été placé en disponibilité à l'été 2017, à sa demande



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui lui a été présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*